

2024

Travailler dans le groupe A+W

Le Groupe A+W, fondé en 1927, c'est :

- Environ 1'100 collaborateurs/trices
- 21 sociétés réparties dans 14 succursales
- Une croissance continue depuis sa création

A+W Lausanne, créée en 1971, c'est :

- Environ 60 personnes
- Un carnet de commandes plein
- Des projets emblématiques et d'importance

Rémunération : équitable et au mérite

- Salaire sur 13 mois
- Politique salariale attractive et avantages compétitifs
- Cotisations salariales de la CCT, de l'assurance maternité et de l'assurance accident non professionnel prises en charge par A+W

Vacances : 6 semaines minimum par an

- Jusqu'à l'âge de 54 ans 25 jours
- Dès l'âge de 55 ans 30 jours
- Ainsi que Fermeture annuelle entre Noël et Nouvel-An et pour le pont de l'Ascension en heures compensées

Jubilé de service

- Pour les 10, 15, 20, 25, 30 et 35 ans, les collaborateurs/trices sont récompensés-es par 2 semaines de vacances supplémentaires

Environnement interne

- Des bureaux situés à proximité de la gare de Lausanne (10' à pied et 2' en métro), et à proximité du lac
- Des plantes réparties en nombre dans le bureau et un capteur mesurant la qualité de l'air pour favoriser le bien-être au travail
- Du matériel informatique performant et une équipe support IT compétente et efficace

Développement personnel et formation continue

- Planning d'intégration pour les nouveaux entrants
- Formation continue interne «Uni A+W»
- Possibilité de participation à des formations professionnelles externes
- Processus d'entretien annuel basé sur le management par objectifs
- Planification de carrière
- Formation des apprentis-es.

Temps et lieu de travail

- 42.5 heures de travail par semaine, dont environ 1 heure en travail compensé
- Temps partiel accepté sous réserve du bon fonctionnement du département
- Enregistrement du temps de travail
- Horaires de travail souples
- Lieu de travail flexible en accord avec son responsable hiérarchique (télétravail ou dans une autre succursale A+W)

Déplacements verts

- Situé à proximité de la gare de Lausanne
- Bon CFF pour un abonnement demi-tarif
- Cartes Mobility et vélos électriques à disposition pour les déplacements prof.

Vie du Bureau

- Des sorties « teambuilding » originales organisées tous les 2 mois
- Un repas d'entreprise de fin d'année
- Rabais dans certains restaurants à proximité
- Café, thé et fruits offerts toute l'année
- Une cuisine équipée
- L'accès au restaurant d'entreprise du bâtiment

Assurances sociales et couverture

Couverture maladie et accident

Poursuite du versement du salaire :

jusqu'au 180 ^{ème} jour	100% du salaire*
du 181 ^{ème} au 730 ^{ème} jour	80% du salaire

Grâce à notre taux d'absentéisme bas, notre pourcentage de cotisation salariale maladie est faible.

* VS couverture légale : 80% du salaire.

Couverture maternité

100% du salaire* pendant 14 semaines.

Couverture paternité

100% du salaire* pendant 2 semaines.

Couverture service militaire ou civil

100% du salaire* jusqu'à 4 semaines/année.

LPP (2ème pilier)

Nous avons notre propre caisse de prévoyance pour une meilleure gestion des actifs.

Cotisation LPP et rente vieillesse

- Abondement d'A+W à hauteur de 1,5 en moyenne lorsque l'employé-e cotise 1 CHF (versus 1 pour 1 dans la loi),
- Possibilité de choisir parmi 2 barèmes de cotisation et ainsi augmenter sa rente,
- Le montant de coordination est de 29% du salaire annuel (versus déduction de coordination légale),
- Temps partiel : cotisation au prorata du taux d'occupation,
- Bon taux de conversion au moment du droit à la rente,
- Droit à des prestations de vieillesse suivant le 58^{ème} anniversaire.



[amstein-walthert.ch](https://www.amstein-walthert.ch)